

## ABONNEMENTS

Canada (UN AN)... \$2.00  
 Etats-Unis (UN AN)... \$2.25  
 Prix spécial pour les étudiants, les instituteurs, les institutrices et les membres de l'A. C. J. :  
 Canada (UN AN)... \$1.00  
 Etats-Unis (UN AN)... \$1.25  
 Etranger (Union postale).  
 UN AN... f. 13.50

J. N. Gastonguay 1 janv 1912  
 17 Avenue des Erables

# LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

" VERITAS LIBERABIT VOS — LA VERITE VOUS RENDRA LIBRES "

## AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE

## Bureaux :

Chemin Sainte-Foy  
 près Québec.

TELEPHONE : 1750

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

## SOMMAIRE

Quels sont ces ennemis ? ..... CANADIEN  
 Faillibilité et infaillibilité ..... JULES ROMAIN  
 La loi du dimanche.  
 Une lettre d'Auvergne. — Laurier et le cinéma. — Le libéralisme de l'abbé Lemire.  
 Cherchez le journal. .... CLAUDE  
 Fantaisie sur des questions que pourrait poser le F. : G. Langlois. — Congrès eucharistique international de Madrid. — Anomalie.  
 Une arme à donner ! ..... J. P. LEFRANC  
 Confondue.  
 Catholiques aux oreilles d'âne ..... JUSTIN  
 Chevalerie au chevalet. .... JEAN BOURGET  
 La guigne ne le lâche pas. .... PAUL CARON  
 A nos amis. — Une bonne leçon. — Rétractez-vous, misérables ! — L'os à moëlle.  
 Louis Veillot. — Anglicismes et leurs équivalents français. — Une inexactitude. — Résolutions patriotiques.  
 En Passant : — Réflexions de tempérance ; Ce qu'il y avait derrière ; Le youpin Bernstein ; Ce qu'ils sont, etc.)  
 La situation religieuse aux Etats-Unis. .... XX

## Quels sont ces ennemis ?

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a dénoncé lors d'une récente assemblée générale les ennemis de notre race.

" Considérant, dit-elle dans une résolution solennelle, que les ennemis de nos intérêts continuent leurs luttes déloyales et injustes... "

Fort naturellement on se demande : Quels sont ces ennemis ? Quels sont-ils d'une façon générale ? Quels sont-ils dans la province de Québec, dans l'Ontario, dans l'Ouest, dans les provinces maritimes, aux Etats-Unis ?

Ces ennemis sont-ils des individus, des groupes, des associations ?

Il est de bonne guerre de connaître les ennemis qui nous attaquent, ceux que nous avons à combattre.

Tout cela, il nous semble, est important, nécessaire.

Et selon nous, tant que nous ne saurons pas d'une façon précise quels sont nos ennemis, que nous ne les aurons pas marqués publiquement, nos chances de succès dans la défense de nos intérêts nationaux seront faibles.

On ne gagne pas la victoire, on ne conserve même pas ses positions à tirer au hasard et dans le vide.

Si nous connaissons nos ennemis pourquoi ne pas les faire connaître publiquement ; pourquoi ne pas se poster courageusement en face d'eux.

Si nous ne les connaissons pas, il faut les connaître.

C'est là la plus élémentaire tactique de guerre.

S'il le faut pour connaître ces ennemis, que nos sociétés nationales, constituées non seulement pour chanter la grandeur de la patrie canadienne-française, mais aussi pour défendre ses intérêts, fassent des enquêtes sérieuses et complètes.

Qu'elles étudient, par exemple, les

accusations d'hostilité à notre élément portées fréquemment par des hommes et des journaux responsables contre un certain nombre d'organisations étrangères ? Qu'elles étudient soigneusement l'œuvre que font chez nous toutes ces associations qui nous viennent d'Ontario ou des Etats-Unis ?

Il est temps de savoir d'une façon certaine quelles sont parmi ces sociétés celles qui nous sont ouvertement hostiles, celles qui sont dangereuses, celles enfin qu'il nous faut encourager, s'il y en a parmi elles.

Dernièrement, à la suite d'accusations répétées de tous côtés contre les K. of C. qu'on disait être hostiles à notre influence, de braves compatriotes embrigadés dans cette fameuse société étrangère, demandèrent naïvement aux officiers des Knights s'ils étaient au nombre de nos ennemis.

On s'imagine facilement quelle fut la réponse. Nos meilleurs et trop nombreux compatriotes qui se sont affiliés à cette grande brigade irlandaise, dorment profondément depuis.

Le temps est passé, nous semble-t-il, de demander bonassement à ceux qui ont intérêt à nous combattre, à ceux que nous soupçonnons d'être nos ennemis, si ce sont eux qui nous font la guerre, si ce sont eux que nous devons combattre.

Nos ennemis sont bien trop habiles pour nous renseigner eux-mêmes, pour nous dire leurs projets, leurs intentions, pour nous faire toucher du doigt leurs œuvres de guerre, leurs travaux d'offensive.

C'est à nous d'accomplir cette besogne. C'est à nos sociétés nationales de faire ce travail de reconnaissance de l'ennemi.

Et à cette heure grave que nous traversons, c'est un crime de tirer au hasard dans le vide, comme c'est un crime de se croiser les bras, ou de passer à l'ennemi.

L'an prochain nous aurons à Québec un grand congrès de la langue française.

Si nous voulons accomplir quelque chose de vraiment pratique, à part des travaux d'études nécessaires, faisons donc en sorte de trancher enfin cette question : Quels sont nos ennemis, les ennemis de notre langue ; c'est-à-dire les ennemis de l'influence française au Canada ?

CANADIEN.

*Bas les masques*, petite brochure antimagonnique du R. P. Couët qu'il faut lire et propager.

En librairie 5 sous ; 7 sous par la poste à la *Propagande des Bons Livres*, à nos bureaux.

Voulez-vous devenir un apôtre des Caisses Populaires, lisez et faites lire le *Catéchisme* de J. P. Lefranc. 10 sous en librairie ; 12 sous par la maille.

## Faillibilité et infaillibilité

La *Vigie*, la feuille archi-libérale qui a été mise magistralement à l'ordre par Mgr l'Archevêque de Québec, et que la *Vérité* a dû clouer au pilori à cause de son attitude indigne, est à quia. Elle ferait pitié vraiment, si elle n'était pas si méchante.

La *Vigie* ne sait plus sur quel terrain porter la lutte.

Nous l'avons dit dans le dernier numéro de la *Vérité*, la *Vigie* met notre orthodoxie en doute à la suite d'une citation qu'elle dit être tirée de la *Vérité* de 1881, c'est-à-dire d'il y a trente ans.

Voici l'extrait en question qui n'est accompagné d'aucune référence, d'aucune date.

" La question de l'Université Laval est une question de fait et sans être hérétique ou même mauvais catholique, on peut dire que le Pape a été trompé sur cette question. La question des indulgences est une question de doctrine, ce qui est bien différent. Sur la doctrine, le Pape est infaillible, il ne peut pas se tromper, mais c'est exposer notre sainte religion à la risée des impies que de prétendre que les papes ne peuvent être induits en erreur lorsqu'il s'agit de faits particuliers. "

Que cela soit extrait de la *Vérité* ou d'une autre feuille, c'est là, il nous semble, un exposé succinct, mais fort juste du dogme de l'infaillibilité du Pape.

Nous ne voyons pas ce que la *Vigie* a à reprendre là-dedans.

D'ailleurs, il est facile d'établir ce que la *Vigie* n'a pas osé faire, le véritable enseignement de l'Eglise au sujet de cette grave et importante question de l'infaillibilité du Pape.

Le concile du Vatican termine la définition du dogme de l'infaillibilité pontificale par cette solennelle déclaration :

" Nous enseignons et définissons comme un dogme divinement révélé, que le Pontife Romain lorsqu'il parle *ex-cathedra*, c'est-à-dire, lorsque remplissant la charge de pasteur et docteur de tous les chrétiens, en vertu de sa suprême autorité apostolique, il définit qu'une doctrine sur la foi ou les mœurs doit être reçue par l'Eglise universelle, jouit pleinement, par l'assistance divine qui lui a été promise dans la personne du bienheureux Pierre, de cette infaillibilité dont le divin Rédempteur a voulu que son Eglise fût pourvue quand elle définit la doctrine relative à la foi ou aux mœurs ; et par conséquent, que de telles définitions du Pontife Romain sont irréfutables d'elles-mêmes et non en vertu du consentement de l'Eglise. Si donc quel qu'un, ce qu'à Dieu ne plaise, avait la témérité de contredire notre définition, qu'il soit anathème ! "

Dans son dictionnaire *Apologétique de la Foi*, l'abbé Jaugéy commente et explique très clairement cette définition du Concile du Vatican.

D'abord qu'entend-on par *ex cathedra* :

" Bien qu'il y ait eu, dit-il, quelques discussions sur le sens de la formule *ex cathedra*, il est d'une grande limpidité. Le Pape définit ou parle *ex cathedra* (du haut de sa chaire apostolique) quand il *enseigne* comme maître et docteur suprême de l'Eglise entière, en vertu de la charge pastorale confiée à Pierre, et pour tout résumer en un mot, quand il *parle en pape, imposant à tous la croyance à ce qu'il enseigne.* "

Le même auteur écrit ailleurs :

" Les papes peuvent errer théoriquement et pratiquement dans leur vie privée, dans leurs sentences judiciaires ou administratives, même dans leur enseignement quand il n'a pas le caractère et la portée d'une définition s'adressant à toute l'Eglise et visant la foi ou les mœurs "

Voilà l'enseignement de l'Eglise au sujet de l'infaillibilité du pape.

Que trouve-t-on de condamnable dans la citation incriminée par la *Vigie* et attribuée à la *Vérité* de 1881 ?

M. Barthe ou ses théologiens sont priés de préciser.

S'il est dangereux de nier le dogme de l'infaillibilité pontificale, il est aussi fort imprudent de l'exagérer et de donner à la définition du concile du Vatican un sens qu'il n'a pas.

Nous attendons sans trembler les foudres de la *Vigie*.

JULES ROMAIN.

## LA LOI DU DIMANCHE

On nous informe qu'il y a eu dimanche soir à l'Auditorium un euehre-concert payant et l'on nous demande si la loi permet qu'on organise de pareils divertissements le jour du Seigneur.

Pour nous si la presse mondaine qui a relaté le fait est bien renseignée, si on a exigé un prix d'entrée, il n'y a pas de doute, ce euehre-concert a été donné en marge de la loi du dimanche.

Nous soumettons le cas aux autorités de la ville.

La marine anglaise coûtera cette année \$221,962,500, soit 19 millions de plus que l'an dernier.

Voilà qui est de nature à faire réfléchir le peuple canadien.

## Une lettre d'Auvergne

Le directeur de la *Vérité* recevait par un des derniers courriers de France une lettre d'un vénérable prêtre d'Auvergne, curé de Celles et journaliste à ses heures, se dévouant à une admirable œuvre de presse paroissiale.

Certains passages de cette lettre intéresseront peut-être nos lecteurs ; ils pourront ainsi se rendre compte comment la *Vérité* est appréciée et jugée là-bas, au pays des ancêtres :

" Mon cher monsieur Tardivel,

C'est un compatriote et parent de votre grand père qui vous écrit pour vous féliciter du zèle que vous mettez à défendre la cause de la Religion au Canada. Je reçois par Madame Tournilhas de Billom, ma parente et la vôtre, votre estimable journal la *Vérité*, que je lis avec intérêt, et je viens vous offrir l'expression de ma reconnaissance.

J'ai eu l'honneur et le bonheur de voir et de recevoir à ma table votre père et votre sœur lors de leur dernier voyage en France. Je les ai même conduits à Chambron et à Malpertuy berceau de la famille Tardivel, ainsi qu'ils ont dû certainement vous le raconter.

J'ai été très heureux de faire la connaissance de votre père et j'ai été très édifié de ses convictions religieuses et des sentiments si chrétiens qu'il a manifestés.

Je suis heureux de constater par votre journal que vous partagez ses convictions et ses sentiments.

Si vous venez en Auvergne ne manquez pas de me faire visite. "

## Laurier et le cinamo

Le Canada ne doit pas être considéré comme arriéré. Il n'est certes pas le dernier à innover.

Ces jours-ci, une dépêche d'Ottawa annonçait au monde entier qu'une innovation importante venait d'avoir lieu au parlement canadien. Le grand discours prononcé par Sir Wilfrid Laurier sur la réciprocité avait été enregistré dans un phonographe et des vues cinématographiques de l'orateur avaient été prises.

Dans quelques jours on donnera dans tout le pays des représentations de Laurier pérorant au parlement.

Il est bien regrettable que certains perfectionnements de la cinématographie n'aient pas eu lieu plus tôt. Ainsi, il y a six ans, il aurait été intéressant pour nous et instructif pour les générations nouvelles de prendre quelques bonnes vues de la fameuse reculade de Laurier, qui consacra l'iniquité réclamée par les sectaires maçons et orangistes contre les droits les plus sacrés de nos compatriotes des nouvelles provinces de l'Ouest.

Il y aurait eu là une scène triste, navrante, poignante même qui aurait sûrement fait accourir les foules toujours en quête d'émotions.

L'*Aurore* nous assure que nous avons fait erreur et qu'elle n'a pas publié l'annonce officielle de la société de publication la *Lumière*. Dont acte.

## Le libéralisme de l'abbé Lemire

L'abbé-député Lemire qui siège à l'extrême gauche vient de faire une nouvelle frasque à la tribune de la Chambre française, en affichant un libéralisme capable de rendre jaloux certains journalistes canadiens.

L'affaire serait passée à peu près inaperçue si l'abbé Lemire n'avait pas poussé l'audace jusqu'à se faire gloire de son discours dans le *Cri des Flandres*, son triste organe.

L'incident s'est déroulé au cours de la discussion du budget de l'Instruction publique.

M. Lemire est à la tribune après avoir pris une attitude regrettable sur la question des patronages et des œuvres post-scolaires, il s'écrie :

" J'apporte ici des paroles de paix.

" Je veux le respect des opinions et non la tolérance... J'entends comme croyant, comme chrétien, être respecté, et la liberté des cultes, comme tous les autres, est matière à respect et non à tolérance "

M. Thalamas. — " La libre-pensée doit être respectée aussi. "

M. Lemire. — Je ne vous ai jamais dit que je ne respectais pas la libre-pensée "

M. Thalamas. — " Vous, c'est entendu vous la respectez "

M. Raffin-Dagens. — " Si tous les prêtres étaient comme vous ! "

M. Lemire. — " Je n'ai aucune difficulté à m'entendre avec M. Thalamas qui est le plus libéral des libres-penseurs... Je n'ignore pas qu'il s'est rencontré des catholiques pour défendre les droits de la libre-pensée. "

Les journaux impies peuvent se rejouir et applaudir, on a rarement entendu tomber des lèvres d'un prêtre une profession d'un libéralisme plus radical.

" Il faut, écrit une feuille sectaire de France, du courage à ce parlementaire en soutane pour prononcer du haut de la tribune une semblable déclaration de principes. M. Lemire va être l'objet d'un nouveau et formidable déchaînement de colère. "

De colère, comme l'a dit un confrère de France, non, mais de pitié, oui.

Voyons le cas de l'abbé Lemire.

Il réclame le respect pour l'erreur religieuse, pour la libre-pensée qui est la négation du catholicisme, de l'âme, de Dieu. Il ne faut pas confondre le respect et la tolérance des personnes qui professent l'erreur avec l'erreur même.

" Ce que M. l'abbé Lemire a professé dans cette séance, écrit Mgr Delassus dans la *Semaine religieuse* de Cambrai, c'est le dernier degré du libéralisme religieux le plus condamnable et le plus condamné par les encycliques : 1° de Grégoire XVI, *Mirari vos*; 2° de Pie IX, *Quanta cura*; 3° de Léon XIII, *Diuturnum, Immortale Dei et Libertas*.

" Le premier degré du libéralisme religieux est celui qui met sur le même pied toutes les confessions chrétiennes : catholicisme, protestantisme, orthodoxie, etc. Le second plus radical consiste à placer l'égalité entre les diverses religions : christianisme, judaïsme, mahométisme, paganisme ; le troisième degré tient la balance égale entre la religion et l'irreligion, la foi et la libre-pensée.

" C'est ce libéralisme ultra, absolument radical, que M. l'abbé Lemire vient de professer du haut de la chaire parlementaire. Est-ce chez M. Lemire hérésie et profession d'hérésie ? Non ; sur cette question du libéralisme, comme sur la question de la souveraineté pontificale ou sur toute haute question de théologie ou de philosophie, c'est l'ignorance et la fatuité d'un homme qui s'obstine à dogmatiser sur des questions dont il ne connaît pas le premier mot, et ce qui est pire, à accréditer les erreurs où cette ignorance l'entraîne par l'habit qu'il porte. "

M. Lemire parle des droits de la libre-pensée et des catholiques qui auraient défendu ses prétendus droits.

Quels sont ces catholiques et quand ont-ils défendu ces droits de la libre-pensée ? Des faux catholiques, sans doute.

Que dire des compliments de M. l'abbé Lemire à l'impie Thalamas. Espérons que ce n'est là qu'un baiser Lamourette entre le député-prêtre et le lâche et vil Thalamas, l'insulteur de Jeanne d'Arc.

Nous tenions à faire écho aux dénonciations qui s'élèvent de la presse catholique de France contre l'abbé Lemire, afin de mieux faire connaître ce député-prêtre qu'en certaines circonstances nos feuilles libérales présentent comme un théologien qui fait autorité.

C'est cet abbé, on s'en souvient, qui fit un jour une charge furieuse et inqualifiable contre ceux qui projetaient d'apposer le Sacré-Cœur sur le drapeau de la France chrétienne.

M. Langlois a précieusement conservé cet attristant discours et il le fait reproduire dans les journaux à sa dévotion, chaque fois qu'on agite ici la question du drapeau Carillon-Sacré-Cœur.

## Cherchez le journal

Le crime suscite le crime.

La publicité sensationnelle, dramatique, détaillée et illustrée que la presse jaune donne aux crimes est une des causes reconnues de la recrudescence de la criminalité dans tout le monde.

C'est ce que soutiennent des médecins, des juges, des prêtres et des écrivains éminents.

Le mauvais journal, le journal jaune empoisonne et gâte non seulement l'âme et le cœur de l'individu, mais il empoisonne et gâte aussi l'âme et le cœur des peuples contemporains.

Les peuples comme les individus subissent donc l'influence néfaste de la presse jaune.

Il s'en suit périodiquement une véritable épidémie de meurtres et de crimes de toutes sortes ; la *série rouge* comme disent nos journaux.

" Des gens, écrivait un confrère, qui ne se sont ni vus ni connus commettent les mêmes crimes et de la même manière. "

Autrefois, quand il y avait crime on pouvait dire : cherchez la femme ; de nos jours il serait en bien des cas plus juste de dire : cherchez le journal.

CLAUDE.

## FANTAISIE

SUR DES QUESTIONS QUE POURRAIT POSER LE F. : G. LANGLOIS

Pour une fois, et au risque de nous faire dénoncer par le *Pays*, nous prenons la liberté de publier une nouvelle tendancieuse que nous empruntons à l'*Action Sociale* de vendredi dernier :

Le 17 janvier le député du District S. Louis (Montréal) a posé, devant la Chambre provinciale, à Québec, un certain nombre de questions.

Nous croyons savoir qu'il se propose de poser encore prochainement les questions suivantes :

10. Est-il vrai que les Statuts refondus du Bas Canada (1861)—au titre II " Matières d'ordre public " ch. X, " Serments de Sociétés illicites ", déclarent être des coalitions et des ligues illégales, les sociétés ou associations dont les membres sont, d'après ses règlements, tenus de garder secrets ses actes ou procédés, ou requis de prêter quelque serment ou de prendre quelque engagement constituant un serment ou engagement illégal ?

20. Est-il vrai que selon le ch. X de ces Statuts, sont coupables de félonie et passibles, sur conviction d'emprisonnement, pour pas plus de 21 ans quiconque, sous quelque forme que ce soit, administre ou fait administrer ces serments ou engagements ?

30. Est-il vrai que, selon la section 7 du chapitre X, quiconque, en contra-vention aux dispositions de l'Acte Statutaire, se rend coupable de " coalition illégale " — sera emprisonné pour un terme de pas moins de 2 ans et pas plus de 7 ans ?—ou sera incarcéré, dans la prison commune, pour un terme de pas moins de 2 ans ?

40. Est-il vrai que, par exception à ces dispositions, la section 9 du ch. X déclare que celles-ci ne sont pas applicables à une seule catégorie de Loges, à certaines loges de " francs-maçons " constituées, par ou sous l'autorité de quelque " Grand-Maître " ou " Grande Loge ", dans le Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande,—et que par amendement à la section 9, en 1865, les mots " ou " grand maître " ou " Grande Loge " du Canada ", furent ajoutés aux mots : " Grande Bretagne et d'Irlande ", et qu'en 1895 la section 9 fut encore amendée de façon à lire " ou grand maître ou grande Loge en Canada ", au lieu de " du Canada ",—de sorte que la Maçonnerie impériale anglaise, " seule ", dépendante de la " Grande Loge " ou du " Grand Maître d'Angleterre " fut soustraite à l'application des dispositions formelles des Statuts refondus ?

50. Est-il vrai qu'en vertu de ces dispositions et de cette exception, l'Acte impérial voté par le Parlement anglais, sous le règne du roi Georges III (1760-1820) interdisant toute autre maçonnerie que celle de la " Grande Loge " d'Angleterre — se bornent aux trois degrés " d'apprentis, compagnons et maîtres ", et condamnant la Maçonnerie dite " Ecossaise " munie de 33 degrés,—est-il vrai que cet acte du Parlement s'applique également en Canada, en vertu des Statuts refondus de 1861-1865-1895 ?

60. Est-il vrai qu'en vertu de cet Acte Impérial et des Statuts refondus la Maçonnerie dite " française " ou du " Grand Orient " de France, à tous ses degrés y compris ceux du " Suprême Conseil " des degrés supérieurs, est frappé d'interdiction en Canada, et doit être poursuivie comme formant une " coalition illégale ", séditions, coupable de félonie, passible des peines statuées par le chapitre X des Statuts 2.

70. Est-il vrai que la " Loge ", dite " française ", l' " Emaucipation ", fon-

dée à Montréal par une "constitution" du "Grand Orient" de France, datée du "14e jour du 4e mois de l'an de la "Vraie Lumière" 5896", approuvant le Règlement de la dite Loge l' "Emancipation", le 12 février 1898 (vol. 222, folio 42) sous la signature du F.: "président du Conseil de l'Ordre" F. DESMONS (33e) et celle du F.: Charles BERGÈRE F.: Secrétaire général au dit Grand Orient de Paris; Est-il vrai que cette Loge, et toute autre loge secrète de la maçonnerie dite française ainsi que tous ses membres actuellement connus, au nombre d'environ quatre-vingt, doivent tomber sous le coup de l'interdiction et des pénalités édictées par les Statuts refondus?

So. Est-il vrai que le F.: Docteur Laberge, maintenu par le Conseil municipal de Montréal, — en dépit de la Commission Scolaire, — comme inspecteur, sous prétexte d'hygiène, des Ecoles de la Commission Scolaire Catholique, a déclaré publiquement, sous serment, au cours d'une enquête municipale :

10. Qu'il "appartient", à la fois, à la Maçonnerie impériale de la "Grande Loge" d'Angleterre et de Québec, qu'il est membre d'une loge anglaise et du chapitre "Carnarvon", de Montréal;

20. A la Maçonnerie dite "Ecosaisse" (33 degrés de perfection);

30. A la Maçonnerie dite française ou du "Grand Orient" de France, comme étant l'un des fondateurs de la Loge l' "Emancipation", de Montréal?

90. Si ces 8 questions doivent être résolues affirmativement, sans exceptions, — comment et pourquoi aucune poursuite criminelle n'a-t-elle eu lieu, jusqu'ici :

10. Contre la dite Loge française l' "Emancipation", contre tous ses membres individuellement ou ensemble, du chef de contravention au ch. X des Statuts refondus?

20. Contre, nominalement, le dit F.: Docteur Laberge lequel, en dépit des excommunications officielles portées, dès 1877 par le F.: G.: M.: d'Angleterre, Prince de Galles, — depuis Edouard VII contre la Maçonnerie du G.: Orient de France a déclaré solennellement, sous serment, appartenir simultanément :

10. A la Maçonnerie dite anglaise admise par les Statuts, comme exempte des pénalités frappant les coalitions illégales et séditeuses;

20. A la Maçonnerie dite "Ecosaisse" (33 degrés) interdite par Acte impérial du Parlement d'Angleterre, sous Georges III et également interdite, en Canada;

30. A la Maçonnerie dite française ou du "Grand Orient" de France, tombant, elle aussi, sous le coup de cette interdiction.

Le jour ou, devant la Chambre de la province de Québec, ces interpellations seront produites par M. et F.: Godfroy Langlois, il y aura, nul n'en doute, une nombreuse assistance. Et l'on attendra avec une légitime curiosité les réponses du gouvernement.

M. Langlois n'aurait pas encore jusqu'ici, précisé le jour ni l'heure.

La Critique du Libéralisme, sommaire du 1er mars 1911: Paul Taillez, Paganisation; St. de Holland, Le cours de M. l'abbé Naudet; L. P. de Castegens, Allons au peuple! ou modernisme social; Mgr Delmont, "Le clergé et l'éducation"; Emm. Barbier, Les eunuques du catholicisme; L'aveugle obstination de l'abbé Lemire; Religieux sécularisé; Arrière le libéralisme!; Rengaines; Une réunion "select"; Importante déclaration de M. Piou; Infiltrations protestantes.

## CONGRÈS Eucharistique International DE MADRID

C'est le 25 juin prochain que s'ouvre à Madrid le XXIIème Congrès Eucharistique International, sous le haut patronage et la présidence d'honneur de S. A. R. l'Infante Isabel de Bourbon.

A cette occasion l'agence de voyage Rivet de Montréal organise une excursion pour les congressistes canadiens.

Voici à ce sujet une communication intéressante :

L'Espagne, pays extrêmement intéressant pour les touristes, offre aux catholiques un intérêt plus particulier et des buts de très saints et vénérés pèlerinages. L'âme trouvera à Loyola, à Saint-Jacques de Compostelle, à Avila, d'intimes et grandes satisfactions.

Des mesures sont d'ores et déjà prises pour faciliter à tous, le voyage à Madrid et la visite des lieux intéressants.

Il n'y a en Espagne presque pas d'hôtels moyens et les Casas de huéspedes laissent particulièrement à désirer, aussi partout, sur le parcours du voyage tel que décrit au programme, de bons hôtels seront fournis.

### ITINÉRAIRE

Départ de Montréal, le 3 juin par le "S. S. Lac Erie", ou tout autre vaisseau de n'importe quelle ligne et de "même classe", dont l'arrivée en Europe coïncidera avec le départ pour Madrid.

Le 19 juin, concentration à Paris, à l'hôtel qui sera indiqué ultérieurement aux congressistes du Canada.

Le 21 juin. — Arrivée à Irun, sur la frontière d'Espagne.

Le 22 juin. — Burgos, sur la rive droite de l'Arlanzon, fut la résidence des premiers rois et la capitale de la Vieille Castille.

La visite mériterait à elle seule le voyage d'Espagne. La magnifique cathédrale qui portant tracé dans les ajours de sa galerie supérieure, les mots: *Pulchra es et decora.* (Tu es toute belle et gracieuse) est une merveille de dentelle et de lumière. A l'intérieur parmi les choses les plus remarquables sont le chœur, le transept, l'escalier doré, la chapelle du connétable avec une statue de Saint-Jérôme, la chapelle de la Présentation avec une superbe madone et enfin le fameux christ de Burgos en bois recouvert de peau avec cheveux, barbe et cils naturels. La vue de ce christ agonisant, à la peau livide et filée de sang, laisse une impression profonde.

En sortant l'on visitera les églises san Esteban, san Nicolas et san Gil et l'on se dirigera ensuite vers la maison paternelle et le monument du Cid, la Casa Consistorial, le musée provincial, la plaza mayor et la casa del Cordon.

Après déjeuner, excursion en voiture au Monastère de Las Huelgas, le Saint Denis de la vieille Castille et à la Chartreuse de Miraflores, sur la route est situé un des couvents carmélites fondé par Sainte-Thérèse.

Dans la soirée départ pour Valladolid — Dîner en route — Arrivée pour coucher.

23 Juin. — Visite de Valladolid (Batal-Valed: terre de Vali), l'une des capitales passagères du Royaume.

Départ le soir pour Avila.

24 Juin. — Arrivée le matin à Avila. Après l'installation à l'hôtel, messe et déjeuner.

L'on se rendra ensuite au monastère où résida Thérèse de Avumada:

Sainte-Thérèse de Jésus. Là se trouve la petite chapelle où elle eut la plupart de ses visions.

L'on visitera également le couvent des Dominicains où vécut le Père Ibanez, le confesseur de Sainte-Thérèse et où apparut la Sainte-Vierge, la salle du Tribunal de l'Inquisition que présida Torquemada, l'Eglise des Carmes, san Juan où Thérèse fut baptisée, la cathédrale où se trouve l'image de la Vierge qui s'anima devant la Sainte et enfin le couvent de l'Incarnation où elle resta 27 ans. Elle y eut ses plus importantes manifestations dont une commune avec Saint-Jean de la Croix.

Après-midi, départ pour Madrid — Arrivée pour souper — Coucher.

24 Juin au 1er Juillet. — Séjour à Madrid au gré de chacun.

Pour les visites à Tolède et à l'Escorial voir les indications d'autre part.

1er Juillet. — Départ pour Valence.

2 Juillet. — Arrivée le matin à Valence. — Installation à l'hôtel.

Valence (171,000 h.) située sur le Guadalaviar et la ville natale du Cid et des grands saints Vincent Ferrier et Louis Bertrand.

On visitera le matin la Cathédrale, la Tour El Miguelete (ascension de la plate-forme), magnifique panorama de Valence et de la Huerta), la porte de los Apostoles, la place de la Constitucion, l'Audiencia, La Lonja, l'Eglise Santos Juanes, la place du Marché. — Retour à l'hôtel par la calle San Fernando, le palais dos Aguas.

Après-midi, promenade en voiture — Visite du Musée Provincial et de la fabrique de majoliques.

3 Juillet. — Départ le matin pour Tarragone où l'on arrivera pour déjeuner.

Après-midi visite de la ville.

Dans la soirée départ pour Barcelone où l'on couchera.

Du 3 au 6 Juillet. — Séjour à Barcelone.

1er jour. — Dans la matinée, première visite de la ville: la cathédrale et son Cloître Ste-Marie de la Mer, le Palais de la Députation, la Casa Consistorial, la Bourse, la Douane, la Plaza de Toros, le Port, la statue de Christophe Colomb, les Promenades de la Rambla. — Après déjeuner, promenade en voiture: Miramar, le Parc et le Jardin zoologique, San Juan et le joli village de Gracia.

2e jour. — Pèlerinage au Mont Serrat où se trouve une madone vénérée presque à l'égal de N.-D del Pilar et qui fut visitée par Saint-Vincent Ferrier, Benoit XIII, et St-Ignace.

6 Juillet. — Départ pour le retour — repas en route. — Arrivée à la frontière dans la soirée. Ce voyage se fera en seconde classe.

7 Juillet. — Arrivée à Carcassonne l'antique ville du Moyen-Age si bien conservée.

7 Juillet. — Séjour à Carcassonne.

9 Juillet. — Lourdes, la Ville privilégiée de Marie, le plus beau pèlerinage qui soit.

13 Juillet. — Arrivée à Paris. Ici se termine ce voyage pieux, l'un des plus beaux qui se puisse faire et dont le souvenir durera toujours. Coût entier du voyage \$315.00.

Le départ pour le Canada étant facultatif, les personnes désireuses de prolonger leur séjour en Europe pourront le faire sans inconvénient, les billets étant bons pour un an.

Le prix du voyage comprend les traversées d'aller et retour sur le Lac Erié ou tout autre vaisseau de même classe, les hôtels depuis le départ de Paris jusqu'au retour à Paris, les pourboires et visites des villes, telles qu'indiquées au programme.

Ne sont pas compris dans le prix du passage: les pourboires et les "steamer chairs" pendant la traversée, les

extras dans les hôtels, tel que les eaux minérales, bains, etc. Ne sont pas compris non plus les voitures, guides, etc., qui n'auront pas été ordonnés par le Directeur du Voyage.

Nous recommandons de nous avertir dès maintenant, en nous adressant la somme de \$10.00 en acompte sur le coût entier du voyage.

Il est bon de se munir de Chèques de Voyage, obtenus à nos bureaux au lieu d'argent; ces chèques sont payables partout en Europe.

Pour renseignements supplémentaires, s'adresser à l'Agence de Voyages Rivet, 9 Boulevard St-Laurent, Montréal.

### LISTE DES DÉPARTS CORRESPONDANT AVEC L'ITINÉRAIRE DU VOYAGE PARIS-MADRID

SS. Chicago, 27 Mai, New-York au Havre.

SS. Royal George, 31 Mai, Montréal à Bristol.

SS. La Lorraine, 1 Juin, New-York au Havre.

SS. Empress of Ireland, 2 Juin, Québec à Liverpool.

SS. Corsican, 2 Juin, Montréal à Liverpool.

SS. Dominion, 3 Juin, Montréal à Liverpool.

SS. Lac Erié, 3 Juin, Montréal au Havre.

## Anomalie

La Société Saint Jean-Baptiste de Montréal vient de choisir ses officiers pour l'année courante.

Parmi les directeurs nous trouvons le nom d'un monsieur Morin. Il y a à la tête des zélés propagandistes des P. O. F., à Montréal, un monsieur qui porte le même nom.

Les Forestiers Indépendants, société neutre et mixte organisée dans Ontario est loin d'être une société nationale; elle a eu longtemps à sa tête le fameux franc-maçon iroquois haut gradé et militant Oronhyatekha; à l'heure actuelle elle compte au sein de son bureau de direction des maçons de marque.

Nous avons toujours été opposés à ceux qui occupent simultanément des postes dans nos sociétés nationales et dans les sociétés neutres, mixtes et suspectes.

Selon nous, il y a là anomalie.

A la fin de chaque congrès de sociétés nationales tenu au Canada ou aux Etats-Unis on adopte des résolutions qui ne doivent pas être de vains mots. Or parmi ces résolutions il en est toujours une pour mettre les nôtres en garde contre les dangers, au double point de vue national et religieux, des sociétés étrangères, neutres et mixtes.

Que dire et que penser d'une association nationale qui adopterait une résolution dénouçant les sociétés neutres et qui compterait parmi ses directeurs des officiers et des champions de sociétés neutres et suspectes.

Il faut être conséquent, il faut prêcher d'exemple, autrement on risque de perdre autorité et influence.

La dernière victime du tramway à Montréal: le chien de Godfroy Langlois.

M. l'abbé Capmartin vient d'être nommé évêque d'Oran, siège laissé vacant par la mort de Mgr Cantel.

## UNE ARME A DONNER!

### Qui la veut ?...

Empêcher son semblable de souffrir, sécher ses pleurs, l'aider à supporter le poids de la vie, tel est le but que doit poursuivre tout catholique digne de ce nom.

Ces idées généreuses créent chaque jour des dévouements sublimes.

Sous leur puissant empire, tête baissée, des apôtres laïques se jettent dans la mêlée pour enrayer le fléau de l'intempérance.

Avec courage, ils se ruent sur les escadrons ennemis.

Souvent des succès passagers couronnent de si louables efforts. Dans maints endroits cependant, ils ne font qu'en tamer bien faiblement les formidables redoutes d'adversaires qui ont pour eux une arme bien vile, mais aujourd'hui toute puissante... l'argent.

Pourquoi la victoire ne sourit pas plus tôt à ces héros ?...

Pourquoi est-elle si souvent éphémère ?...

C'est parce que ces braves n'ont sous leurs ordres que des soldats sans discipline, toujours prêts à mettre bas les armes ou à se mutiner. Rien d'étonnant donc que la victoire soit lente et de courte durée...

C'est parce que le buvetier fait miroiter aux yeux d'êtres sans énergie, des plaisirs faciles et toujours à la portée de leur bourse. Et comme ces veules ont continuellement sous le pouce l'argent, ce fer fatal qu'attire sans cesse l'aimant empoisonné de l'hôtelier, quoi d'étonnant alors si la victoire est longtemps indécise !...

Ah ! l'argent, des étourdis sont vaincus qu'il doit rouler. Bien ou mal, peu leur importe. Aussi le versent-ils sans hésiter dans la caisse d'individus sans vergogne qui en échange leur donnent la honte et le déshonneur.

Et peut-on outre mesure, reprocher au peuple le mauvais emploi de son argent ? Qui lui a parlé sérieusement d'économie ? Qui lui a montré les beautés de cette vertu sociale ? Sait-il même que l'économie est une vertu ?...

Donc, entre grandement en ligne de compte de nos insuccès le manque d'éducation économique de notre peuple.

Je vais plus loin et je dis que jamais nous ne pourrions rien édifier de stable sans inculquer profondément l'esprit d'économie à nos populations ouvrières et agricoles.

Pour prouver cet avancé, voyons ce qui se passe autour de nous.

Un vaillant apôtre de la tempérance disparaît-il, c'est grande joie chez la gent hôtelière !... Elle sait bien qu'avec lui va cesser la lutte : elle sait bien que sa défaite n'était dû qu'à la valeur personnelle de ce valeureux capitaine. Tombé sur la brèche, il n'est personne dans la paroisse qui puisse prendre son épée et batailler à sa place. Lui disparu, le sentiment d'honneur, l'intérêt des âmes ne tiendront pas longtemps dans le droit sentier les quelques soldats qui combattaient à ses côtés ; le vendeur d'alcool le sait. Habilement il tendra ses nombreux pièges, il multipliera les débits de boisson, et dans un temps très court, il anéantira l'œu-

vre de plusieurs années d'un rude labeur. C'est là l'histoire de bien des paroisses.

Me serait-il permis de venir offrir aux apôtres de la tempérance, une arme bien trempée mais à peu près jusqu'ici ignorée ? Il s'agit de la bien manier une fois pour toute. Bien monté elle sera un engin automate qui toujours et sans trêve frappera les murailles ennemies. Une fois lancée en vertu de la vitesse acquise, sa force sera bientôt décuplée, centuplée même et cela sans que personne ne soit là pour la mettre de nouveau en mouvement.

Cette arme, c'est la coopérative de Crédit, c'est la Caisse Populaire. Son mécanisme est parfait. Elle nous fera des générations économes et partant sobres, toujours elle sera sur la brèche.

Dans les écoles, dans les collèges, dans les cercles de jeunes gens, elle sera là pour prêcher à sa manière la tempérance.

Si nos lutteurs actuels savent l'utiliser, elle sera leur plus grande force, car elle viendra discrètement enlever à l'ivrogne la matière première de ses excès, l'argent.

A notre humble avis, sans elle, nous marchons à une défaite certaine.

Donc nous avons une arme à donner. Qui veut la prendre ?...

J. P. LEFRANC.

## CONFONDUE

La *Vigie* nous avait accusé d'avoir déjà annoncé en toutes lettres dans notre catalogue de la Propagande des Bons Livres les ouvrages de M. Savaète, *Vers l'Abîme*.

Pour nous il n'y avait là tout simplement qu'une question de fait. Nous avons donc défié la *Vigie* de prouver son accusation.

Pour donner le change à ses lecteurs et leur créer l'illusion qu'elle prouvait quelque chose, la *Vigie* leur fournit la date de quelques livraisons qui contiennent le sommaire de la revue de M. Savaète et dans laquelle il publie des documents fort importants sur les affaires canadiennes.

La *Vigie* a eu grand tort de se donner tant de peine pour établir un fait que nous ne nions pas et que nous n'avons jamais nié.

Nous publions au grand jour le sommaire du *Monde catholique*, nous le publions cette semaine même. Est-ce de ses affaires cela ?

Nous tenons à déclarer à la *Vigie* que nous avons aussi l'audace de publier le sommaire d'une autre revue suspecte, la *Critique du Libéralisme*.

En attendant la *Vigie* est priée de ne pas oublier qu'elle n'a pas prouvé son accusation de l'autre jour et qu'ainsi en plus de l'épithète de menteuse elle mérite bien celle d'effrontée que nous lui décernons de tout cœur.

La *Sainte Vierge* d'après l'Évangile, ouvrage canadien fort instructif à propager. Véritable catéchisme de la dévotion à Marie. Nouvelle édition 10 c. franco à La Propagande des Bons Livres, Bureaux de la Vérité.

## Catholiques aux oreilles d'âne

Il y a chez nous une catégorie de journalistes qui se disent catholiques, mais qui sont d'une ignorance crasse sur la plupart des enseignements et de des directions de l'Eglise.

En général, ces journalistes ont bien lu une foule de mauvais livres, ils connaissent les discours des hommes politiques, mais les encycliques, ils n'ont pas même parcouru ça.

Tout de même, à l'occasion, ils se posent gravement comme des docteurs de l'Eglise.

Ces journalistes ignorants, sont, ce que nous pouvons appeler avec raison, des catholiques aux oreilles d'âne.

Après plusieurs feuilles libérales le *Canada* semble vouloir se signaler dans ce genre et rivaliser avec ses eongénères quant à la longueur des oreilles.

Ce journal a soumis publiquement ses scrupules : peut-il sans causer scandale, sans s'attirer des remontrances discuter avec l'*Action Sociale* ?

Celle-ci lui a vite rappelé que son scrupule était ridicule au possible, que si Mgr Bégin n'entendait pas qu'on discute la valeur et l'opportunité du programme qu'il avait lui-même tracé, il était parfaitement permis de polémiquer avec l'*Action Sociale* quand on voudra se conformer " aux règles " de la foi, de la morale et de la discipline catholiques."

Tout cela a laissé, paraît-il, le *Canada* un peu rêveur.

Pourtant l'affaire est des plus simples.

Mgr l'archevêque de Québec n'a rien écrit là de nouveau pour les catholiques qui ont lu les encycliques de Pie IX, Léon XIII et Pie X ; il a simplement rappelé, en quelques mots, les devoirs des journalistes catholiques dans les polémiques qu'ils ont à soutenir entre eux, devoirs tracés et retracés par les trois derniers papes.

C'est parce qu'ils avaient manqué à ces graves devoirs et à d'autres encore que Mgr Bégin a censuré publiquement le *Soleil* et la *Vigie*.

Comme le prouvent plusieurs encycliques et comme l'a prouvé le geste de Mgr l'Archevêque de Québec, les journaux catholiques, ou même ceux qui se disent catholiques parce que cela fait mieux leur affaire, sont tenus de se conformer dans leurs polémiques " aux règles de la foi, de la morale et de la discipline catholiques."

Mgr l'Archevêque de Québec n'a donc rien inventé dans son mandement, qui cependant a permis de sonder l'ignorance profonde de certains journalistes au sujet des devoirs que, comme catholiques, l'Eglise leur a toujours imposés.

JUSTIN.

## VIENT DE PARAITRE

Le *Catéchisme des Caisses Populaires* par J. P. Lefranc est maintenant en vente.

Prix 10 sous en librairie ; par la maille 12 cte.

## Chevalerie au chevalet

CHEVALIERS SUR LE SENTIER

DE LA GUERRE

Est-il vrai qu'à Régina, dernièrement, un grave incident est survenu à propos de *dancing parties* organisés par les *Knights of Columbus* ?

Là comme ailleurs les *K. of C.* raffolent de la danse.

Le vénérable curé de la paroisse qui est le chapelain des *Knights* de l'endroit n'est pas un admirateur ni un partisan de la *dancing church*. Aussi fit-il défense à ses chevaliers d'organiser des bals.

Les *Knights* aux pieds légers auraient, dit-on, passé outre à la défense.

Conséquence : démission du chapelain, et énergique protestation du vénérable prêtre du haut de la chaire.

Pour mettre le comble au scandale causé par eux, un *Knight* répondit au sermon du curé dans un article de journal.

Si tout cela est vrai, comme nous avons raison de le croire, nos sources de renseignements étant excellentes, n'est-ce pas que c'est édifiant ?

" KNIGHT " ET MAÇON

Parmi ceux qui suivent de près la campagne entreprise autour des *K. of C.* par la *Vérité*, un bon nombre sont anxieux de savoir s'il est vrai qu'il est mort récemment à Saint-Hyacinthe un homme qui avait été *Knight of Columbus* et membre de la fameuse loge *l'Emancipation* ?

Le cas est intéressant, mais il ne serait pas unique dans l'espèce. En effet, il y a une dizaine d'années, il mourut aux Etats-Unis un franc-maçon qui était en même temps *K. of C.* Cela fit du bruit.

Après informations prises, je crois pouvoir dire qu'en effet il y a eu à Saint-Hyacinthe un homme qui était en même temps *K. of C.* et membre de *l'Emancipation*. Au lendemain de la publication de la brochure Lemieux, ce F. dut nécessairement abandonner la chevalerie ; peu après il abandonnait aussi la maçonnerie.

Le plus consolant c'est que ce malheureux égaré est mort en bon chrétien.

Grâce aux prières ferventes des siens, Dieu lui a épargné le supplice de mourir entre les bras des maçons impies qui se disaient ses frères.

LE DÉSHONNEUR D'UN

CHEVALIER

La *Vérité* a publié la semaine dernière une dépêche de Washington où un *Knight of Columbus* était accusé de vendre le vote de ses frères en chevalerie.

Cette très grave accusation a été portée en pleine Chambre par M. Ben Johnson représentant du Kentucky au Congrès.

Elle a fait beaucoup de bruit ; mais il est évident qu'on a vite placé cette affaire sous le boisseau.

Les *K. of C.* ont le devoir de laver cette souillure qui n'atteint pas seulement un membre, mais pour ainsi dire l'Ordre tout entier.

Ce nouveau scandale qui vient d'éclater n'est que la conséquence logique de l'esprit que forme chez les K. of C. la protection outrée en grand honneur au sein de cette société.

A force de se moquer des principes de justice et de danser sur les principes de morale on arrive vite au dernier degré du déshonneur.

JEAN BOURGET.

## La guigne ne le lâche pas

M. Langlois, Godfroy, le *trustard*, n'est pas un veinard de ce temps-ci.

Depuis l'affaire des Juifs et celle de l'Émancipation, le guignon ne le lâche pas.

En ces derniers mois, ses bons amis, les ouvriers, lui ont administré rebuffades sur rebuffades.

Pour n'en mentionner que quelques-unes, rappelons trois circonstances qui ont fourni l'occasion à la population ouvrière de la province de censurer le député de Saint-Louis.

D'abord, il y a près d'un mois, revenant à la charge avec son bill annuel, Godfroy déclarait qu'en réclamant l'uniformité des livres, il avait avec lui tous les ouvriers syndiqués. On sait quel éclatant démenti des unions ouvrières de Québec ont alors apporté aux affirmations de M. Langlois.

Seconde rebuffade... Sur une question encore toute brûlante d'actualité, la question des Tramways de Montréal, les résolutions adoptées par les Unions montréalaises, ne sont pas, il me semble, des votes de confiance au directeur du *Pays*. On ne paraît pas prendre au sérieux ses protestations de dévouement à la classe ouvrière en cette affaire... et on a raison.

Passons à la troisième... elle est encore toute récente; le *Pays* avait bruyamment pris fait et cause pour le nommé Judge, qui après avoir vu son élection annulée, tentait de se faire réélire échevin du quartier Ville Saint-Paul de Montréal.

Ici encore, nous avons la preuve, que les idées émancipatrices, si elles font du chemin, n'ont pas encore gagné toute la classe ouvrière.

Ayant à choisir entre un Irlandais qui ne parle pas leur langue, et un Italien, naturalisé sujet canadien, mais suspect, les électeurs de ville Saint-Paul ont solutionné la question en s'inspirant des paroles du bon Lafontaine... "J'aime mieux un franc eunemi qu'un ami qui m'égratigne"...

Ils ont élu M. MacMahon.

Est-ce assez significatif?

Est-ce le réveil?

Nos ouvriers comprendraient-ils enfin que leurs vrais amis ne sont pas précisément ceux qui cherchent à leur monter la tête contre l'autorité religieuse? Les ouvriers syndiqués ou non, comprendront-ils enfin que ces meneurs qui agitent constamment de vant eux le fantôme du cléricalisme, ne sont que des imposteurs qui cherchent à arriver à leurs dépens?

Espérons-le.

PAUL CARON.

Le Libéralisme est un péché par don Sarda. Nouvelle édition. 70 cts franco.

## L'OS A MOELLE

Il paraît, au dire de la *Vigie*, que les manières d'agir du *Herald* de Montréal depuis quelque temps indignent les libéraux.

Le *Herald* d'après certaines feuilles, de libéral deviendrait peu à peu nationaliste.

Le plus grave et ce qui complique l'affaire c'est que le *Herald* est grassement patronné.

La *Vigie* à la suite de la *Patrie* le lui rappelle en disant que bon an mal an cette feuille anglaise reçoit une cinquantaine de mille dollars d'Ottawa et une quinzaine de mille dollars de Québec.

Le *Herald* ferait donc bien d'avoir soin de son os à moëlle. Il est d'ailleurs assez appétissant pour exciter quelque convoitise parmi la meute des patronnés.

## A NOS AMIS

Nous recevons à chaque courrier des lettres fort encourageantes.

Nous sommes bien sensibles aux encouragements et nous remercions vivement tous ceux qui nous les prodiguent.

Plusieurs aussi veulent bien joindre à leurs félicitations des témoignages pratiques de l'estime qu'ils ont pour notre œuvre de presse, en nous envoyant quelques nouveaux abonnés.

De tout cœur nous disons merci à ces dévoués et précieux amis de la presse catholique.

Nos lecteurs le savent, nous n'avons pas malgré notre rude labeur, les moyens de payer des agents pour parcourir le pays et prendre des abonnements pour la *Vérité* en donnant force primes.

Nous devons compter à peu près uniquement sur la bonne volonté d'amis dévoués.

Afin de favoriser leur travail de propagande nous avons réduit l'abonnement à \$1.00 pour la première année.

Il nous semble qu'un bon nombre de nos fervents lecteurs pourraient nous trouver sans grand travail un ou deux nouveaux abonnés chaque année.

Si cinq à six cents parmi nos plus zélés amis recrutaient ainsi un nouvel abonné par an nous aurions vite augmenté l'influence de la *Vérité*, sans compter que cela lui aiderait à attacher plus facilement les deux bouts de l'année.

Que ceux qui tiennent à encourager notre œuvre et qui n'ont pas de nouveaux abonnés à nous envoyer nous fasse au moins parvenir une liste de noms de personnes susceptibles de lire et de souscrire à notre journal; nous ferons le reste.

Si tous ceux qui trouvent que la *Vérité* fait une bonne œuvre et mérite d'être encouragée nous apportent ainsi leur généreux et précieux concours, dans quelques mois nous aurons considérablement augmenté notre circulation.

D'avance nous disons à tous, merci!

La *Vérité*, journal hebdomadaire publié et imprimé à Ville-Montcalm, près Québec, par les propriétaires de la *Vérité*. Paul Tardivel—directeur-gérant.

## Rétractez-vous, misérables!

Nos journaux, pour la plupart, ont publié il y a une dizaine de jours une dépêche de Hull annonçant qu'un enfant fréquentant l'école paroissiale était mort de méningite qu'on disait avoir été occasionnée par les mauvais traitements de son professeur.

Des journaux de Québec qui hébergent sans doute des anti-cléricaux en herbe s'empressèrent de publier la dépêche en question avec des titres comme celui-ci: *Cruauté d'un professeur de collège*.

Une enquête eut lieu au sujet de cette mort et d'après les médecins qui firent l'autopsie, l'enfant a succombé à une méningite dont les causes sont toutes naturelles.

Inutile d'ajouter que les misérables individus qui avaient faussement accusé de crime le professeur de l'élève décédé ne se montrèrent pas à l'enquête et malgré d'actives recherches les vils accusateurs restèrent introuvables.

Deux feuilles de Québec qui avait publié avec empressement et sous un titre vraiment méchant la dépêche tendant à déshonorer Hull, n'ont pas eu le courage ni la loyauté de rétablir les faits.

Si celui qu'on a injustement accusé avait été un citoyen puissant et influent, au lieu d'être un humble religieux nos misérables feuilles n'auraient pas manqué de se retracter.

## Une bonne leçon

Un incident qui vaut la peine d'être relaté, a marqué le début de l'enquête dans l'affaire Blondin-Lancot, devant le comité des privilèges et élections à Ottawa.

Dans cette affaire les intéressés et les témoins sont des Canadiens français.

Or un député de langue anglaise, un monsieur Lennox qui ne sait pas le français réclama afin qu'on fit les procédures en anglais.

Au cours du débat qui s'en suivit, M. Geoffrion conta son fait, sans cérémonie, à M. Lennox. Que M. Lennox, s'écria M. Geoffrion, aille prendre des leçons de langue française, ou bien qu'il sorte de la salle s'il n'aime pas à entendre parler en français.

La majorité décida contre les prétentions exagérées de M. Lennox et tout rendra dans l'ordre.

Certains Anglais oublient trop facilement que la langue française est une des langues officielles du pays et qu'elle a les mêmes droits que la langue anglaise.

## PRIX SPECIAL

Pour faciliter la propagande de la *Vérité* par nos amis, d'ici à quelque temps, nous accordons un prix spécial de faveur pour les nouveaux abonnés, soit \$1.00 par an.

Cette réduction est accordée pour la première année seulement.

On croit généralement que la population du Canada sera, d'après le prochain recensement, de 8 millions environ.

## Pour les économistes

Tous ceux qui s'intéressent aux questions et aux œuvres économiques doivent lire le *Petit catéchisme* de Lefranc sur les *Caisses Populaires*.

Ce petit traité, très méthodique, très clair et très pratique est destiné à obtenir un grand succès. C'est un ouvrage unique, indispensable à l'heure présente.

C'est aussi le premier ouvrage canadien d'économie pratique.

Nul doute qu'il va grandement contribuer à la diffusion des *Caisses Populaires*.

On peut se procurer cet ouvrage à nos bureaux. 10 sous; 12 sous par la poste.

## LES REVUES

La *Revue du Monde Ancien et Nouveau*, sommaire du 1er et 15 mars: Le premier généralissime de la grande armée catholique et royale de la Vendée (Fin), F. Uzureau; L'Empire et le Saint-Siège (Suite), Abbé Férret; Dieu et l'Homme (Suite), M. Sicard; Voix Canadiennes (Suite), Arthur Savaète; Une promenade dans les propriétés de La Fontaine, Aug. Barbier; Féministes d'autrefois (Suite), Théodore Joran; L'art de se faire milliardaire (Suite), Denans d'Artiques; La question scolaire au Nord-Ouest canadien (Suite), Mgr Taché; Le Jardin d'Allah (Suite), Tte M. du Fresnel; Le péril de la syntaxe et la crise de l'orthographe (Suite et fin), Quidam; Tablettes contemporaines, Teddy; Revue des livres.

La *Nouvelle-France*, sommaire de mars 1911: Mgr L.-A. Paquet, L'organisation religieuse et le pouvoir civil; L'abbé J.-E. Laberge, L'Eglise et la langue maternelle (Premier article); R. P. Davrou, S. J., La Chine nouvelle (Second article); L.-A. Prud'homme, Les Compagnies de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest (Suite); L'abbé Camille Roy, Causerie littéraire; M. A.-S. Renaud, S. S., Au Nouveau-Mexique (Suite), Don Paolo-Agosto, Pages romaines; H. C., Bibliographie française.

Monsieur l'abbé Anthime-Jean-Amable Archambault, décédé le 25 janvier dernier à la Retraite Saint-Jean-de-Dieu, Montréal, était membre de la société d'une messe (section provinciale).

Monsieur l'abbé Alphonse Viau, curé de Sainte-Julienne, diocèse de Joliette, décédé le 14 du courant, était membre de la société d'une messe (section provinciale).

Monsieur le chanoine Charles-Louis-Norbert Gauthier, curé de Saint-Damase, diocèse de Saint-Hyacinthe, décédé le 13 du courant, était membre de la société d'une messe (section provinciale).

Eug.-C. LAPLAMME, ptre, Secrétaire. Archevêché de Québec.

Afin de nous rendre au désir de S. G. Mgr Bégin nous allons travailler à propager l'excellent *Manuel des Parents Chrétiens* de M. l'abbé Mailloux, édition préparée par M. l'abbé D. Gosselin. 65 c. franco, relié.

Voici ce que Mgr Bégin écrivait au sujet de ce livre:

"C'est mon désir formel que Messieurs les curés, vicaires et missionnaires s'emploient avec zèle à le propager dans les paroisses... et engagent fortement les parents chrétiens à y puiser la lumière et la direction dont ils ont besoin pour se bien acquitter de leurs graves devoirs."

Tous ceux qui s'occupent des œuvres économiques doivent lire le *Catéchisme des Caisses Populaires* de J.P. Lefranc.

## LOUIS VEUILLOT

A Paris, dernièrement, M André Bellessort a donné une causerie très goûtée sur Louis Veuillot.

Voici d'après l'*Univers* quelques extraits de cette forte étude :

"Qu'était Louis Veuillot ? Un enfant du peuple, un vrai plébéien dans l'âme. Il a fait son instruction dans la rue et dans de mauvais livres dévorés le soir à la lueur d'un bout de chandelle. Il est déluré, précoce, gouailleur comme un gamin de Paris. Il n'est point beau. Il a des traits trop accusés, le nez trop gros ; mais les yeux brillent et l'air est franc. Il regarde les gens droit au visage et pose son pied sur la terre solidement. C'est une bonne et forte tête de chez nous. Il a connu la misère et la faim ; mais, ayant à choisir entre un livre et un morceau de pain, c'est le livre qu'il prend. Ce gavoche a conçu de grand matin l'ambition de la gloire. Tout ce qui est joug lui pèse. Tout ce qui est inégalité sociale le révolte. Il ne découvre dans la vie qu'injustes oppressions, un hasard de naissance heureux pour d'autres, insupportable pour lui. Mais il est trop fier et trop loyal pour céder à la basse envie. Il s'est fait respecter et aimer des jeunes bourgeois qui l'entourent. Il a le cœur très tendre. Il adore son frère cadet et ses petites sœurs. A dix-huit ans, il se sent comme le tuteur de ses parents et le vrai chef de la famille. Quand on se penche sur cette nature rustique et plébéienne, on est surpris du parfum de délicatesse morale qui s'en exhale.

"Louis Veuillot devenu journaliste a conscience de sa force et des qualités de son esprit. Mais à quoi lui servent-elles ? La bourgeoisie l'a embauché à son service. Il déteste la bourgeoisie, ses appétits matériels, ses accès de peur, sa sécheresse égoïste, son perpétuel désir de singer la noblesse qu'elle a tuée. Il a contre elle le mépris du faubourien qui s'aperçoit que les principes de quatre-vingt-neuf l'ont dupé. Il s'est adressé à l'Histoire et lui a demandé où était la vérité. L'Histoire ne lui a montré que des luttes où tout le monde avait un peu raison. Ses quatre dernières années de polémique ont brisé, broyé, pulvérisé des convictions qui du reste ne reposaient sur rien."

Enfin l'heure de la conversion est sonnée.

"La conversion de Veuillot ne fut pas la révolution d'une âme qui saute de l'athéisme à la foi. Il n'était pas l'ennemi de Dieu. Il ne trouva pas sur la route de Saint-Pierre son chemin de Damas. D'un état d'esprit crépusculaire, il passa soudainement à la clarté de l'évidence. Dieu s'installa sans coup férir dans son cœur inoccupé d'où s'enfuyaient de vaines ombres. Il n'eut point à y vaincre une raison exigeante ni un orgueil révolté. La forteresse était ouverte. Les sentinelles habituées à l'ombre, y somnolaient tristement. Elles se réveillèrent et furent heureuses de saluer la lumière.

"Enfin il se comprenait ! L'origine de ses troubles les plus intimes lui était révélée. L'énigme de sa souffrance vague lui livrait son dernier mot. Ce qui murmurait en lui contre les plaisirs où le poussait son ennui, c'était la voix de Dieu faible encore et comme embarrassée dans les liens de sa chair. Ce qui protestait en lui contre les inégalités sociales, c'était son ignorance de sa propre grandeur. Maintenant qu'il s'était courbé devant la Croix, il se relevait libre et grand seigneur. Il y a dans son livre *Rome et Lorette*, un mot sublime. "Je suis seul, isolé : qui pense à moi dans le monde ? Qui ? — Dieu, la Sainte Vierge, les anges,

"les saints, tout le Ciel—et toujours !" Ce pauvre petit gars de France, qu'une société marâtre avait déposé dans ses langes au coin d'un carrefour sans lui dire le nom de son père et sans lui indiquer la route du bien, rentrait dans l'héritage des richesses et des alliances de sa race. Il avait retrouvé ses lettres de noblesse ou plutôt son titre de royauté. De toute éternité Dieu avait daigné s'occuper de lui. Il conserva à travers toutes ses fatigues et toutes ses luttes, et jusqu'à son dernier jour, et dans toute la fraîcheur d'une première révélation, ce sentiment d'enthousiasme sacré."

"Il était indépendant : il le resta dans toutes les choses qui n'intéressent point la religion. Il abandonna successivement les moyens qui lui étaient offerts d'arriver à la fortune et aux honneurs. "Je suis de vieille date l'homme le plus convaincu du charme et de l'avantage de n'être rien. "J'ai souvent célébré, pour en avoir beaucoup joui, les grâces de la bonne place de ceux qui ne sont rien, la bonne place sur le pavé toujours libre à qui veut se lever assez matin." Mais dès que la foi est en cause, il n'y a pas d'homme qui ait eu, selon son expression, les ailes plus obéissantes.

"Que le plus séduisant des docteurs soit mis en suspicion par son évêque, à l'instant je relègue sa doctrine au lazaret, m'eût-elle plu de toutes les manières, et je l'y laisse jusqu'à ce que Rome ait prononcé ; et si Rome l'y laisse aussi, certes je n'irai point l'y prendre". Il est sûr de ses croyances, mais en bon chrétien, il n'est jamais trop sûr de lui-même, et ce n'est pas homme à tenter le diable. "Tout grisonnant que je suis, il y a des livres attrayants que je n'ouvrirai plus, de ces livres qui démontent le cœur."

"J'ai vainement cherché dans Veuillot, en dehors des ivresses de la lutte, l'enivrement du succès. La pensée qu'en sa qualité de chrétien il est investi des privilèges d'une race supérieure le ramène toujours à l'idée de ses devoirs et non de ses droits. Il a le sentiment de sa subordination qu'aucun mysticisme n'a jamais altérée. Toutes ses vertus s'appuient sur une solide humidité. Le jour le plus rayonnant de sa vie fut sans doute celui où le dogme de l'infailibilité fut proclamé."

Le conférencier après avoir esquissé les principaux traits du portrait de l'homme, fait le tableau de l'œuvre.

Après avoir montré les beautés des poésies de Louis Veuillot et de ses autres ouvrages, M. André Bellessort fait cette juste réflexion sur les romans du maître :

"Parmi les nouvelles deux ou trois sont de purs joyaux ; et elles ont toutes l'insolence admirable d'être essentiellement catholiques. Les jeunes gens y font leurs prières, y vont à vêpres, consultent leur directeur, se confessent, communient. C'est tellement contraire à tous les usages reçus que la bonne société ne les lit pas. Et c'est ainsi qu'elle se prive de lire de temps en temps un chef-d'œuvre."

Puis passant aux *Mélanges* :

"...Oui, c'est là, dit-il, qu'il faut aller le chercher et qu'on le rencontre chaque jour aux remparts ou sur la brèche, journaliste prodigieux, artiste incomparable. Mais quoi, penserez-vous, des articles de journaux ? Y a-t-il rien qui se fauve aussi vite ? Le torrent de la vie emporte ces feuilles avant même qu'elle aient jauni. Les articles de Veuillot ne vieillissent pas et, pour un peu, je dirais qu'il rejuvenissent. Est-ce que les *Provinciales* ont vieilli ? Pas plus que l'incertitude des âmes devant les différentes formes de la morale religieuse. Dans le mouve-

ment perpétuel des idées qui s'en vont, reviennent et s'en vont encore, il a étreint fortement deux idées qui ne passent pas : l'Eglise et la Patrie. C'est ainsi qu'on s'assure l'attention de la postérité. Mais les gens qu'il attaquait sont morts et bien morts. Qui connaît aujourd'hui Havin, M. de la Bédollière, M. Chouippe ou M. Pelloquet ? Quand je lis les *Mélanges*, je les remplace innocemment par des contemporains qui vivent, pas pour longtemps, mais qui vivent. Je n'ai que l'embaras du choix, et l'article de Veuillot me paraît écrit de la veille au soir. Du reste, derrière ces noms, qui ne sont pas tous des noms inconnus, se dressent des questions dont nous n'avons pas encore épuisé l'intérêt. Je prends au hasard : "Ils veulent qu'on se dévoue au peuple et ils veulent étouffer les dogmes qui, depuis dix-huit siècles, ont été la source unique du dévouement. Ils ne veulent pas d'une congrégation religieuse et ils sont le parti des sociétés secrètes. Ils injurient ceux qui portent le crucifix et ils n'oseraient pas dire un mot contre ceux qui jurent par le poignard" (13 février 1851). "Le monde sera socialiste ou sera chrétien ; il ne sera pas libéral. Si le libéralisme ne succombe pas devant le catholicisme qui est sa négation, il succombera devant le socialisme qui est sa conséquence" (30 décembre 1851). "Maintenant qu'il y a un Pape, ils lui donnent des conseils. Tout ennemis qu'ils sont de la Papauté et convaincus de son court destin, ils veulent bien qu'elles revivent ou qu'elle se traîne encore quelques années. Les uns conseillent au Saint-Père de se faire protestant afin qu'il n'y ait plus de difficultés dogmatiques. D'autres l'engagent à se faire libéral. Les rédacteurs d'une feuille religieuse désirent qu'il ait l'intelligence des temps nouveaux." (24 juin 1846)

"Quelle nouveauté ! Quelle conséquence imprévue de l'extension des pouvoirs de la Presse !

"Louis Veuillot fut la voix séculière de l'Eglise. Les évêques ne virent pas sans inquiétude et sans mauvaise humeur naître dans le journaliste laïque un rival qui serait parfois plus écouté qu'eux. L'article de l'*Univers* menaçait d'éclipser le mandement épiscopal ou archiepiscopal ; et il faut reconnaître que ce malheur arriva plus d'une fois. Ce fut la cause des luttes sourdes ou déclarées qui traversèrent la vie de Veuillot, les seules, si je ne me trompe, qui lui aient arraché des cris d'angoisse et des aveux de souffrances. Sans la constante bienveillance de Pie IX, il eût succombé. Mais il avait aussi pour lui ce que M. Thureau-Dangin appelle d'un mot heureux la démocratie cléricale, toute la race forte et saine des fils de paysans qui occupaient et honoraient les presbytères.

"Persuadé qu'il n'y a plus rien pour personne dans une société où Dieu n'est plus rien et convaincu que seule une France catholique peut être grande et puissante, il ne voulut intéresser la cause de l'Eglise à aucune forme de gouvernement. Emprisonné sous Louis-Philippe, suspendu sous l'Empire et sous l'Ordre Moral, il accepta vaillamment ces inconvénients de la profession. Mais ce qu'il n'acceptait pas, c'étaient les intrigues qui se nouaient contre lui au sein même du parti catholique, c'étaient surtout les continuel rappels à la modération dont l'assiégeaient ses prétendus amis. Pour lui, le pire fanatisme était le fanatisme modéré, sceptique et tolérant."

M. Bellessort défend ensuite Veuillot contre ceux qui le disent trop violent et grossier, il fait ressortir le courage et la beauté de cette intransigeance combative et spirituelle contre un ennemi qui, depuis Voltaire avait cru pouvoir monopoliser la satire et le

sifflet. Il s'unit à Jules Lemaitre pour démolir la légende de Louis Veuillot insulteur et vulgaire.

"On ne saurait trop y insister, Veuillot ne parle pas le langage des halles. Veuillot n'attaque jamais la vie privée. Veuillot n'est jamais grossier. Veuillot n'insulte pas, ou s'il insulte, Pascal, Boileau, Molière, nous n'avons pas un seul de nos grands écrivains d'attaque qui n'ait insulté. Veuillot ridiculise. Et cependant—il faut être franc— nous ne saurions nier que ses *Mélanges* sont pleins d'outrages et qu'on y est souvent arrêté par les plus basses injures. Ce sont celles que lui adressaient ses ennemis et qu'il se faisait une joie redoutable de reproduire."

Terminons par la conclusion :

"Tel fut Veuillot. Son œuvre offre un mélange unique de verve gouailleuse et de gravité passionnée, d'esprit à la Voltaire et d'éloquence à la Bossuet ou à la Joseph de Maistre. Son caractère est un des plus beaux dont le XIXe siècle littéraire nous ait légué l'exemple. Il demeurera comme le plus grand et un des plus probes journalistes de la période historique où la France a vu se répandre le journalisme. Depuis lui, nous n'en avons pas eu d'aussi grands."

## ANGLICISMES

## Et leurs équivalents français

*Check, checker, checkage.* Bulletin de bagages, enregistrer, enregistrement.

J'ai fait *checker* mes bagages, et on m'a remis ce *check*. J'ai fait enregistrer mes bagages, et on m'a remis ce bulletin.

Il y avait trois *checkeurs* qui étaient occupés au *checkage* des bagages. Il y avait trois facteurs de gare qui étaient occupés à l'enregistrement des bagages.

*Express. Messageries, grande vitesse.* J'ai expédié ma boîte par *express*. J'ai expédié ma boîte par les messageries.

Envoies-tu ton bagage par l'*express* ou par le *freight* ? Envoies-tu ton bagage grande vitesse ou petite vitesse ?

Agent de *freight* ou d'*express*. Commissionnaire de transport.

*Parcel room.* Consigne

En arrivant j'ai mis ma valise au *parcel room*. En arrivant, j'ai mis ma valise à la consigne.

*Railway crossing.* Passage à niveau.

*Breakman.* Serre-frein, garde-frein.

*Advice note.* Lettre d'avis.

*Shipping bill.* Lettre de voiture, contrat de transport de l'expéditeur avec la compagnie.

*Prepaid freight.* Expédition en port payé.

*Collect freight.* Expédition en port dû

LE COMITÉ DU BULLETIN  
du Parler Français.

*L'Enseignement Primaire*, sommaire de mars 1911 :—Rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la Province de Québec, Boucher de La Bruère ; L'Horticulture à l'école primaire, O. E. Dalaire ; Bureau central des examinateurs catholiques, circulaire du Secrétaire, J. N. Miller ; Ecoles primaires supérieures, abbé Philippe Perrier ; Petits conseils aux parents, Mgr J. M. Emard ; Les Ecoles primaires et les Ecoles normales, en France, en Suisse et en Belgique, C. J. Maguan ; Le comité du monument Dollard au personnel enseignant, J. B. Lagacé ; Conférence des instituteurs catholiques de Montréal, A. B. Charbonneau ; Conférence des instituteurs catholiques de Québec, G. E. Marquis ; Association des Institutrices catholiques de Montréal, Maria Bélanger.

Une Inexactitude EN PASSANT

La note suivante a paru dans les Cloches de Saint-Boniface, nous nous efforçons de la reproduire :

« Plusieurs journaux français de l'Ouest et de la province de Québec ont publié récemment une communication, signée Testis, venant de Saint-Boniface. Les Cloches ont aussi publié cette grave communication qui, comme on nous l'a fait remarquer depuis, contient une inexactitude au sujet de l'enseignement des langues française et anglaise au Collège de Saint-Boniface. Il n'y a pas à proprement parler d'enseignement bilingue au cours classique. Les élèves de langue française suivent un cours classique français, et les autres : irlandais, allemands, polonais, rathènes, etc, un cours classique anglais. Ces deux cours sont tout à fait séparés. Seulement au cours classique français on enseigne l'anglais comme matière secondaire et au cours classique anglais, le français est enseigné comme matière secondaire, comme cela a lieu au Collège Loyola, de Montréal, par exemple, et comme cela se pratique aussi dans les Collèges d'Angleterre. »

Résolutions patriotiques

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal à son assemblée générale annuelle a adopté l'importante résolution suivante au sujet de la belle lutte que soutient l'Association canadienne française d'Éducation d'Ontario et du futur Congrès de la langue française en 1912.

1.—Ils réaffirment d'une manière solennelle les principes exposés dans leur réunion du 1er décembre 1910 et revendiquent à nouveau le maintien des droits de la langue française dans le Dominion, parce qu'ils nous sont garantis par le droit naturel de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord.

2.—Considérant que les ennemis de nos intérêts nationaux continuent leurs luttes déloyales et injustes, et qu'ils osent contester à nos compatriotes l'usage public habituel et officiel de leur langue à l'école et à l'église, les membres de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal constatent avec plaisir que les diverses sections de la dite association et les sociétés sœurs veillent activement sur les droits et les prérogatives des Canadiens français, surtout dans la province d'Ontario où une coalition dangereuse menace en ce moment l'existence de l'enseignement bilingue.

3.—Ils se réjouissent de l'œuvre patriotique et religieuse entreprise et poursuivie par l'Association canadienne-française d'Éducation d'Ottawa et ils approuvent sans restriction les moyens qu'elle a mise en œuvre jusqu'à ce jour, pour défendre et sauvegarder les droits et privilèges des Canadiens français qu'elle représente, soit au point de vue national et religieux.

4.—Ils félicitent la vaillante Société du Parler Français du Canada, et l'intelligente initiative qu'elle vient de prendre en convoquant pour 1912 un congrès général de la langue française en Amérique où les Canadiens français et les Acadiens discuteront les meilleurs moyens à employer pour conserver, perfectionner et développer la langue française. Ils s'engagent à favoriser par leur concours aussi efficace que possible le succès de cette patriotique entreprise qui ne peut manquer de hâter l'union plus intime entre tous les groupes d'origine française d'Amérique, union si désirable pour la défense de nos traditions nationales et religieuses.

**Réflexions de tempérance** Voici quelques petites réflexions antialcooliques que nous cueillons dans l'excellente revue la *Tempérance* :

Qui vit au cabaret meurt à l'hôpital. Si tu veux un remède contre l'ivrognerie, regarde un ivrogne.

L'alcool endort l'homme pour éveiller la brute.

L'ivresse rend farieux dans les pays chauds et stupide dans les pays froids.

Sans cœur, menteur, paresseux, colère, blasphémateur, débauché, abject, mauvais époux, mauvais père et mauvais fils, est l'ivrogne.

**L'imposition des cendres à domicile aux malades ?** Est-il permis à un curé d'établir la coutume de porter les cendres à domicile aux malades ?

*L'Ami du Clergé* répond : Rien à condamner dans cette pratique vis-à-vis des malades, au contraire. L'imposition des cendres est un précieux sacramental qui rappelle la fragilité de la vie, la nécessité de la pénitence et le pardon qu'on peut obtenir de la miséricorde de Dieu. Ainsi leur convient elle même plus qu'à tout autre.

Et ne dites pas que le décret du 9 juin 1868, n. 1357, a cependant interdit cet usage. C'est une erreur que l'on trouve dans certains ouvrages de liturgie pratique, mais qu'il importe de rectifier : Un Gardien des Mineurs Observantins du diocèse de Rossano (province de Naples) allant dans les maisons pour y distribuer les cendres, le curé de la paroisse s'en plaignit à la Congrégation, et celle-ci répondit que ce religieux était dans son tort et n'en avait pas le droit, mais rien de plus.

Ce qui est défendu, ce n'est donc pas l'imposition des cendres sur les malades à domicile, mais c'est l'empêchement que ce religieux se permettait sur les droits du curé.

**Problème et solution** Un collaborateur de la *Tempérance* pose un intéressant problème à ses lecteurs grands et petits. Sa solution est étonnante comme on verra.

« Dans une paroisse qui compte 8000 hommes et jeunes gens, il y a une dette de \$240,000.00 sur l'église. Plusieurs murmurent à propos de cette dette, qu'ils trouvent écrasante.—« On ne pourra jamais l'éteindre », disent ils. Ils ne songent pas qu'il se fait dans la paroisse une consommation journalière moyenne d'un verre de boisson par tête.

Combien de temps faudrait-il à tout ce monde-là pour payer la dette de l'église, en se privant simplement d'un petit verre de chaque jour ?

Des élèves qui ont fait le calcul sont demeurés stupéfaits. Voyez vous-mêmes, chers lecteurs.

8000 verres à \$0.05 = \$400.00 de dépense journalière.

\$240,000.00 ÷ \$400.00 = 600 jours.

600 ÷ 365 = 1 an, 235 jours, ou 1 an, 7 mois 25 jours.

On éteindrait l'énorme dette en moins de 2 ans !! »

**Ce qu'il y avait derrière** Dans un article paru dans la *Revue de la Jeunesse* de Paris, M. l'abbé Groulx raconte l'affaire de l'Émancipation et ce qui fut trouvé derrière le voile du Temple déchiré par quelques vaillants jeunes gens :

« Le mystère est dissipé, écrit-il. Le voile du temple a été déchiré, déchiré du haut en bas. Et les frères sont apparus à la grande lumière du jour, éblouis honteux et gênés, comme tous les hiboux. Vous ne sauriez croire quel soupir de satisfaction et quelle franche hilarité ce fut dans le public. Quelques noms n'ont pas encore été affichés. Il semble toutefois qu'une liste complète n'aura d'autre effet que de révéler une fois de plus, après bien d'autres, l'impuissance de ces modestes farceurs à se recruter ailleurs que dans la médiocratie. On y a reconnu un petit nombre d'égarés, quelques arrivistes du type le plus ignoble, mais sur tout des Homais, oh ! à la douzaine, ceux-là ; quelques-uns ventripotents et graissés de voltairanisme comme le pharmacien d'Yonville, la plupart au-dessous même de ce parfait type du pied-plat. »

**Le youpin Bernstein** Les Juifs ne se contentent plus, écrit le *Petit Patriote*, d'accaparer les finances, l'industrie et le commerce en France, voici qu'ils veulent s'emparer de la littérature, principalement du théâtre. On sait les désordres qui ont eu lieu au Théâtre Français lors de la représentation d'une pièce du youpin Bernstein, *Après moi*.

A propos de cette pièce, rien ne fait mieux connaître son auteur que la lettre suivante adressée par le dit youpin à M. Urbain Gohier :

« Monsieur Gohier, Vous trouverez sans doute ma lettre insolite. Tant pis ! ... Il est des choses que j'ai à cœur de vous dire depuis longtemps.

J'ai vingt-quatre ans. Je suis déserteur (je m'en vante). J'ai déserté après sept mois de service, sept mois " pas ordinaires " qui m'ont coûté de l'argent d'abord, et des grincements de dents quand je n'ai plus eu d'argent.

Inutile de vous dire, n'est-ce pas, que la plupart de mes chefs étaient des faussaires et des maîtres chanteurs. J'ai filé à Bruxelles.

Pour en finir avec ma personnalité, j'aime autant vous déclarer que toute mon adolescence fut consacrée à la plus creuse des noces. »

« HENRY BERNSTEIN. »

**Encore l'affaire Dreyfus** Parmi les papiers de Waldeck Rousseau que publie la presse française il s'en trouve qui ne manquent pas de valeur et d'intérêt.

Ainsi on vient de rendre publique une lettre du général de Galiffet, ministre de la guerre d'alors qui prouve que le gouvernement a exercé une forte pression en faveur de Dreyfus.

Voici la pièce : « Paris, 5 septembre 1899, 5 h. du soir. Ministre guerre à général commandant 10<sup>e</sup> corps, Rennes.

Veuillez communiquer au commissaire du gouvernement l'instruction qui suit :

« Profondément respectueux de l'indépendance des juges du Conseil de guerre de Rennes, je ne puis négliger en ce qui vous concerne mes droits et mes devoirs. Au moment où vous allez formuler vos réquisitions, je vous invite à vous pénétrer de l'arrêt de la Cour de Cassation qui a saisi le Conseil de Rennes et à vous maintenir rigoureusement dans les limites que cet arrêt vous a tracées »

**Le Pape et les féministes** Pie IX détestait celles qu'il nommait les " matriarques de l'Eglise ". Pie X ne semble pas les aimer davantage. Dernièrement, raconte un confrère, une princesse romaine avait obtenu de lui une audience pour lui expliquer les grandes lignes d'une œuvre de propagande sociale par l'intermédiaire des femmes catholiques.

Le Pape accueillit avec bienveillance la princesse, mais se contenta de lui répondre par le dicton populaire vénitien suivant : « La donna che la piasa, che la tasa, che la resti a casa. »

Ce qui signifie : « Que la femme plaise, qu'elle se taise et qu'elle reste à la maison. »

—Mais, très saint-père, repartit la princesse, vous n'exigez pourtant pas que je tricotte des bas ? J'en serais incapable.

—Je ne vais pas jusque-là, ma chère fille. Je vous bénis.

Et le pape la congédia, sans lui donner d'autre encouragement pour son œuvre.

« Bien des congrégations, écrit un journal français, ont été supprimées par M. Combes, qui a marqué son départ du ministère par une terrible hécatombe : il en est trois pourtant qu'il n'a pas chassées et pour cause.

L'une, c'est la congrégation des " bras croisés " ; l'autre, celle des " saules pleureurs " ; la troisième, la plus nombreuse, celle des " bâtons dans les roues ".

On se heurte, en effet, trop souvent, à l'indifférence ou à l'hostilité, ou bien à des gens qui pleurent ou quand ils ont pleuré, leur conscience est satisfaite ; puis ils vont à leurs plaisirs, à leur cercle, à leur automobile, à leurs affaires...

On peut ne rien négliger pour cela ; mais il y a autre chose que cela. Il y a une France qui décline tous les jours ; il y a une vieille foi chrétienne que l'on veut détruire. Est-ce que l'on défend cela avec des larmes ?

Et dire que beaucoup et des meilleurs, se renferment dans l'indifférence, où, pour se donner le droit de ne rien faire, répètent qu'il n'y a " rien à faire ". Tout est à faire, et la première chose à faire pour ces trois catégories de personnes, c'est de " se changer ". Expulsons nous-mêmes ces congrégations ; le ministère ne nous y aiderait pas ; elles font son jeu. »

**Ce qu'ils sont** Voici, d'après la *Semaine religieuse* de Cambrai toujours parfaitement renseignée, de quel bois se chauffent les membres principaux du nouveau ministère français :

« Au point de vue religieux, il est ainsi composé : M. Steeg, ministre de l'instruction publique, est un sombre sectaire, laïcisateur acharné. M. Dumont, ministre des travaux publics, M. Massé, ministre de l'agriculture, et M. Bancourt, ministre du travail, sont des athées. M. Monis, M. Caillaux et M. Cruppi sont d'anciens élèves de collèges ecclésiastiques, devenus sectaires et serfs de la Franc-Maçonnerie.

Au point de vue de l'enseignement : M. Steeg, le ministre actuel de l'instruction publique, est un protestant sectaire qui succède au protestant sectaire Maurice Faure, qui remplaçait lui-même le protestant sectaire Doumergue.

Au point de vue national, quel piètre ministre des affaires étrangères va faire M. Cruppi ! Et le banquier Berteaux au ministère de la guerre.

Au point de vue économique : M. Caillaux redevient ministre des finances pour faire l'impôt sur le revenu. Le ministre du travail, M. Bancourt, est un syndicaliste anti-industriel. Le

ministre du commerce, M. Massé, est un franc-maçon ultra-socialiste.

Le nouveau ministère, aussitôt après sa constitution, est allé en corps présenter ses hommages à M. Combes. La joie de M. Jaurès est débordante. Mais aussi les ambitions déçues sont furieuses.

—o—

**Veillot et l'Eglise**

L'Eglise m'a donné la lumière et la paix. Je lui dois ma raison et mon cœur ; c'est par elle que je sais, que j'admire, que j'aime, que je vis. Lorsqu'on l'attaque, j'ai les mouvements d'un fils qui voit frapper sa mère. J'essaye d'arrêter la main parricide, j'essaye de la meurtrir, je conserve de son crime un sentiment profond. C'est le plus insensé des crimes, le plus ingrat, le plus cruel. Certes, je n'ai pas le malheur de haïr aucun homme. Mais l'œuvre à laquelle beaucoup d'hommes se condamnent et dont je vois tous les jours des effets irréparables, je la hais. Je la hais d'une façon que rien n'épuise, que rien n'endort, qui, malgré moi, quoi que je fasse, éclate en âpres gémissements.

Louis VEUILLOT.

**La situation religieuse aux Etats-Unis**

Un récent article de la *Correspondance de Rome* sur la situation religieuse aux Etats-Unis fait grand bruit dans la presse américaine.

La *Correspondance de Rome* s'inspire, on le sait, au Vatican même.

Voici l'article en question :

" Il reste, néanmoins, un problème non moins intéressant pour le catholicisme dans l'Amérique du Nord. Nous pourrions l'appeler le problème dynamique. Chaque année il y a une augmentation notable de catholiques sur les années antérieures. Mais tout le monde sait que les trois grandes races immigrantes — les Irlandais, les Italiens et les Polonais — augmentent constamment le nombre des catholiques en Amérique. De sorte qu'en estimant l'augmentation numérique, on doit faire la part d'un fort élément qui n'est pas un gain soit par conversion ou multiplication au pays, mais simplement par un accroissement étranger. Un certain nombre de catholiques abandonnent leurs domiciles en Irlande, en Calabre ou en Posnanie, et ils s'établissent aux Etats-Unis. Ces trois races, en plus, sont notoirement des plus prolifiques et conséquemment ajoutent à la masse des catholiques américains un second notable contingent par les enfants à qui elles donnent naissance.

" Telle étant la condition des affaires, des dispositions devraient être prises pour calculer : 1. Le pourcentage annuel des immigrants catholiques ; 2. Le pourcentage annuel des naissances dans les familles catholiques, que les parents soient nés au pays ou à l'étranger. Le nombre de celles-ci doit être soustrait du grand total. Alors seulement sera-t-il possible d'établir si l'augmentation numérique est due simplement à un accroissement naturel — immigration et augmentation par naissance — ou si elle contient un élément dynamique considérable dans la forme de conversions à la foi.

" Etablir cela est une matière de la plus haute importance, l'Eglise aux Etats-Unis développe-t-elle une grande puissance d'expansion ? Ou y a-t-il sous tous ces chiffres un déficit réel, couvert par les flots incessants de l'immigration. Il est nécessaire d'avoir une connaissance parfaite de ces faits afin de prononcer un jugement

sur l'avenir du catholicisme dans ce grand pays, et particulièrement pour régler les conditions présentes.

" En termes pratiques le problème peut être défini comme suit : Etablir le nombre de catholiques nés au pays et leur augmentation naturelle ; aussi le nombre des immigrants catholiques et leur progéniture. Puis calculer s'il y a une augmentation dans le nombre des catholiques américains ou une diminution. Quel est le nombre moyen des conversions par année ? et quel est le nombre moyen d'apostasies d'individus ou de familles, dues d'un côté à la propagande protestante (ou grecque orthodoxe), et d'un autre côté aux empiètements du rationalisme, du matérialisme et de l'infidélité en générale.

" La solution de ces questions offre une magnifique opportunité pour nos confrères d'établir la situation religieuse dans l'un des plus grands pays du monde."

Il est assez facile de se rendre compte par cet article que Rome est parfaitement au courant de la véritable situation religieuse aux Etats-Unis, qu'on connaît parfaitement au Vatican les illusions et la réalité, comme l'a écrit et si solidement démontré J.-P. Tardivel dans son ouvrage sur cette question.

A l'heure actuelle ce sont encore les illusions qui triomphent, grâce au zèle de la presse irlandaise ; la réalité, qui n'est autre que la vérité, finira tôt ou tard par renverser complètement toutes les illusions.

C'est alors qu'on verra les pertes incroyables subies par l'Eglise au cours des derniers quarante ans.

Espérons qu'il se trouvera un homme ou un groupe d'hommes justes et probes pour entreprendre de résoudre au moyen de statistiques ce brûlant problème de la véritable situation religieuse aux Etats-Unis.

XX.

**Adressez-vous à la "Vérité"**

POUR TOUTS VOS TRAVAUX D'IMPRESSION :

*En-Têtes de Lettre, de Compte, Cartes d'Affaires, de Visite, Enveloppes, Circulaires, Brochures, Livres de tous formats, Factums, Livrets de Reçus, Programmes, Affiches, Musique, Etc., etc.*

N. B. — ATTENTION SPÉCIALE AUX commandes données par la malle.

**UN MOT**

Nous invitons les retardataires à se mettre au plus tôt en règle avec notre administration. Il nous est dû un fort montant d'arrérages dont nous avons absolument besoin pour attacher les deux bouts, à la fin de l'année.

La *Vérité*, nos lecteurs le savent, n'a aucune annonce payante, elle vit seulement avec le revenu des abonnements.

Nous demandons à ceux qui nous lisent de nous donner au moins cet encouragement de payer régulièrement leur abonnement.

Adressez-vous à la *Vérité* pour tous vos travaux d'impression : En-tête de lettre, de compte ; cartes d'affaires, de visite ; enveloppes ; circulaires ; brochures ; livres de tous formats ; factums ; musique ; etc.

Attention spéciale aux commandes données par la malle. Prix raisonnables.

**En vente à la "Propagande des Bons Livres"**

— ( o : ) —

(Œuvre de Saint Raphaël Archange.)

Bureaux de la "Vérité"

**Le Catéchisme des Caisses Populaires** par J. P. Lefranc.

10 cts en librairie ; 12 cts franco.

**Le Trésor du jeune étudiant**, relié.

12 cts en librairie ; 15 cts franco.

**Petite Apologétique**, P. Schmitz.

En librairie 20 cts ; franco 25 cts.

**Vie de Sainte Rita de Cascia**.

10 cts en librairie ; 12 cts franco.

**Le Catholique d'Action** par le R. P. Palau, S. J.

En librairie 15 cts ; franco 20 cts.

**Petite Histoire Sainte** reliée pour les enfants du catéchisme.

En librairie 10 cts ; franco 13 cts.

**Sobre et riche** par le juge F. X. Lemieux. 25 cts.

**L'Autorité Sociale** par S. G. Mgr Archambault.

Sa nature, sa nécessité, son origine, son exercice.

10 c. en librairie ; franco 12 c.

**Le Centurion**, A. B. Routhier.

Roman des temps messianiques.

En librairie 50 c. ; franco 60 c.

**Le Manuel des Parents chrétiens**, l'abbé Alexis Mailloux.

Broché 40 c. en librairie ; 45 c. fr.

**Le Christ à l'autel**.

Douze méthodes pour assister à la Sainte Messe.

En librairie 4 cts ; franco 5 cts.

**La Première Canadienne au Nord-Ouest**, par l'abbé G. Dugas.

Une belle et intéressante page d'histoire canadienne et qui vaut n'importe quel roman.

En librairie 5 cts ; franco 7 cts.

**Cœur Magnanime**, Rose de Provence.

Roman canadien. 20 c. en librairie ; 25 c. franco.

**Manière de servir et de répondre à la Sainte Messe**.

3 cts en librairie ; 4 cts franco ; la douz. 30 cts franco.

**L'Esprit chrétien dans l'individu, la famille et la société**.

Lettre des Pères du Premier Concile Plénier de Québec.

10 c. en magasin ; 12 c. franco.

**Le Petit Office de l'Immaculée Conception**.

3 c. en librairie ; franco 4 c. ; la douz. franco 30 c.

**Nouvelle Bibliothèque pour tous**

(Ouvrages d'Ernest Daudet)

DANS LA TOURMENTE. AU TEMPS DE L'EMPEREUR. EN 1815.

FILS D'EMIGRÉ. APRES L'OPTION (Roger Daguët). LES PRETENDANTS DE CLAUDETTE, (Arthur Dourliac).

(Ouvrages de Pierre l'Ermite)

LISEZ MOI ÇA ! RESTEZ CHEZ VOUS.

L'EMPRISE.

LA BRISURE.

LE SOC.

LE GRAND MUFFLO.

Edition populaire très bien illustrée. En librairie l'unité 25 cts, franco 30 c.

**Communion fréquente**, l'abbé A. Camirand.

Solutions des objections contre la communion quotidienne. 10 c.

**La Sainte Vierge d'après l'Evangile**, par M. l'abbé N. Cinq Mars.

Ouvrage tout à fait nouveau sur la Sainte Vierge.

Parfaitement adapté pour le mois du Rosaire. 127 pages. 10 cts franco.

**Livre de piété des serviteurs de S. Gerard Majella**.

Brochure illustrée, plus de 300 pages. 15 sous en librairie ; 20 sous franco.

**Petites vies illustrées**

**S. Antoine de Padoue**.

L'unité 3 sous franco ; 30 sous la douzaine, franco.

**Jeanne d'Arc**. L'unité 3 sous ; 30 sous la douz. franco.

**Général de Sonis**.

L'unité 3 sous franco ; la douz 30 sous franco.

**Garcia Moreno**.

L'unité 3 sous franco ; 30 sous la douzaine franco.

**De la Moricière**.

L'unité 3 sous franco ; la douz 30 sous franco.

**DIVERS**

A la recherche de la vérité révélée, abbé A. Magnan . . . . .	25 cts
La langue française au Canada, J.-P. Tardivel . . . . .	10 cts
Notes de Voyage, J.-P. Tardivel . . . . .	\$ 1.00
Mélanges II . . . . .	1.00
Mélanges III . . . . .	75 cts
Vie et Travaux de J.-P. Tardivel, Mgr Fèvre . . . . .	55 cts
L'Eglise Catholique au Canada, R. P. Alexis . . . . .	12 cts
Petite Vie de Léon XIII . . . . .	3 cts
Le Jeune Apologiste, relié, illustré . . . . .	25 cts
Entre Amis, R. P. Lalonde, S. J. . . . .	75 cts
La Foi de nos Pères, Mgr Gibbons. Rectification du vocabulaire, H. Roulaud . . . . .	\$ 1.10
Sous les pas de Jeanne d'Arc . . . . .	18 cts
Le Manuel du citoyen catholique . . . . .	10 cts
Souvenir de famille, abbé E. P. Chouinard . . . . .	17 cts